

ANNEXE – DURÉES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

IMPUTATION	IMMOBILISATION	NOMBRE D'ANNUITÉS
	Biens de faible valeur (montant inférieur ou égal à 1.500 HT)	1 an
Immobilisations incorporelles		
202	Frais élaboration étude et modifications des documents d'urbanisme	10 ans
2051	Concession et droits similaires (logiciels bureautiques, applicatifs progiciels...)	2 ans
2031	Frais d'études (non suivis de travaux)	5 ans
2033	Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	1 an
204	Subventions d'équipement versées inférieures ou égales à 3.000 €	1 an
	Subventions d'équipement versées supérieures à 3.000 €	5 ans
Immobilisations corporelles		
2121	Plantations	10 ans
21351 et 21352	Installations alarme, contrôle d'accès ou Sécurité incendie	5 ans
2151	Réseaux de voirie	10 ans
2152	Installations de voirie (mâts, barrières, feux tricolores, panneaux, bornes, Potelets...)	10 ans
21568	Bornes incendie, pompes et bâches de stockage	5 ans
215731	Matériel roulant pour outillage et entretien de voirie	5 ans
215738	Autres matériels et outillage de voirie	3 ans
2158	Divers outillages techniques (tondeuses, élagueuses, pulvérisateurs, meuleuses, Perceuses, broyeurs, groupes électrogènes, pompes...)	3 ans
21828	Autres matériels de transport neufs (dont camions, chariots élévateurs, remorques, tracteurs...)	5 ans
	Autres matériels de transport d'occasion	3 ans
21831 et 21838	Matériel informatique scolaire ou non (unité centrale, écran, imprimante, serveur, périphérique...)	3 ans
21841 et 21848	Mobilier scolaire ou non	3 ans
	Coffre-fort, armoire forte et/ou ignifugée	5 ans
	Autres matériels de bureau y compris électrique ou électronique	3 ans
2188	Electroménagers divers et petit équipement électronique ou électrique	3 ans
	Equipements sportifs	3 ans
	Jeux d'extérieur	5 ans
	Autres divers matériels	3 ans

